Orschwihr (68) : les animaux face à la justice, après le coq Maurice, Sésame le cheval attend son procès

20/09/2019 à 23h56

[…] Sujet de discorde depuis 2014, le cheval a été intégré en 2012 à l'équipe du domaine Valentin Zusslin, situé dans le village viticole d'Orschwihr, en Alsace (Haut-Rhin). Pour aller au bout de leur philosophie et asseoir l'exploitation du raisin en culture bio-dynamique, Marie et son frère, Jean-Paul Zusslin, utilisent la traction animale, qui permet de travailler la terre sans agressivité et assure la « *condition de vie harmonieuse entre terre, plante et environnement* »,peut-on lire sur le site du domaine, dans la famille depuis treize générations.

Les propriétaires du gîte voisin, installés depuis 1983 dans la région ne voient pas d'un bon œil l'arrivée du cheval, générant de « *forts désagréments* », à savoir « *l'odeur du crottin et de l'urine, la présence massive de mouches et le bruit des chevaux* ». Le couple déplore en conséquence une baisse de fréquentation de son gîte, situé face au verger du domaine viticole. Déboutés par le tribunal d'instance de Guebwiller, le 3 juillet 2018, au motif que « *les désagréments occasionnés par cette présence n'excèdent pas les inconvénients habituels du voisinage* », les plaignants ont choisi de faire appel de cette décision. […]

Ouest France